

Le nivellement analogique régi par la phonologie

Le rapport entre l'analyse et l'analogie a beaucoup occupé l'attention des linguistes dernièrement. De fait, l'analogie est devenue aussi importante que l'analyse, à tel point qu'existe un point de vue très répandu selon lequel le propre du langage est analogique :

(1) Language structure and language use are [...] predominantly analogical, and that is why analogy is the backbone of universal grammar (Antila (2003, 439)).

Il n'existe donc rien dans le langage qui ne remonte à l'analogie, ce qui ne permet qu'avec difficulté une différence entre le changement analogique fondé sur le sens et le changement phonétique déterminé par la forme, la structure. Dans ce contexte, certains linguistes sont allés au-delà de la généralisation pour approfondir notre connaissance du rapport entre l'analogie et le système phonologique. D'un côté, Wang (1969) essaya de voir jusqu'à quel point les changements phonétiques sont diffusés mot par mot par un procédé analogique dans le lexique. Ce phénomène fut mis au point par Kiparsky, qui souligne l'action des règles phonologiques dans le lexique : « lexical diffusion is the analogical generalization of lexical phonological rules » (1995, 313), alors que Labov (1981 ; 1994), en dirigeant notre attention sur le rôle de la variation dans le déroulement des sons, souligna le rapport entre les changements réguliers et les exceptions en tant qu'emprunts dialectaux ou sociaux (cf. Campbell (2004, 222-224)). La discussion est allée suffisamment loin pour influencer notre perspective sur le fonctionnement de l'analogie dans le langage en général et, plus spécifiquement, dans le déroulement des changements des sons.

Il convient, évidemment, de tenir compte des différents sens que peut avoir le mot 'analogie' dans la discussion des linguistes. Nous laissons de côté pour le moment la problématique de la nature analogique du langage en général par rapport aux résultats que peuvent produire les influences sociales. Ce dont nous souhaitons discuter ici plus précisément est la tendance du langage à uniformiser les irrégularités morphologiques qui remontent aux régularités des changements phonétiques (cf. Sturtevant (1947, 109)) ; et le rôle de l'analogie, le cas échéant, dans l'aménagement du paradigme. C'est surtout cette tendance au nivellement analogique dans le paradigme verbal, aussi bien qu'entre les formes des noms et des adjectifs, qui ne manque pas de poser certaines questions dans le passage du latin aux langues romanes. Cet aspect ne peut être dissocié de la tâche délicate consistant à faire une description exacte des événements en question. Dans l'histoire du français, par exemple, le phénomène qui aplanit ces irrégularités paradigmatiques est bien connu et les exemples en sont

nombreux. Pour n'en prendre que deux, le verbe fr. *laver* aurait dû donner **lève*, au singulier, pour se ranger du côté de l'évolution de la voyelle [a] accentuée en syllabe ouverte, par exemple dans [láwo] > *[lévə], comme pour la forme *[máre], qui donne [mér] en français. Par contre, en syllabe inaccentuée, la voyelle d'origine est préservée, par exemple dans [lawámus] > [lavō], ce qui fait que nous avons un paradigme où le radical accentué, voir (2a), s'oppose au radical inaccentué, illustré en (2b) :

(2)a. je/tu/il(s) *[lév]

(2)b. nous/vous/ils [lav]-*ons/ez*

Pour résoudre l'irrégularité du paradigme, le pluriel est censé l'avoir emporté sur le singulier grâce au fonctionnement de l'analogie, représenté dans l'exemple (3a) :

(3) a. [lévə] ← [lav-]

Dans le cas du verbe fr. *aimer*, au contraire, c'est la diphtongue que nous trouvons comme résultat de [a] accentué en syllabe ouverte devant la consonne nasale, ce qui donne [áimə] à côté de la voyelle inaccentuée : *[amō]. Cette fois-ci, c'est la forme accentuée qui l'emporte, encore une fois par un procédé analogique, représenté dans l'exemple (3b) :

(3) b. [áimə] → *[amō]

Dans les deux cas, le paradigme est régularisé au moyen de l'analogie, dont la direction est variée.

À l'aide de ces exemples, nous voyons l'effet évident de l'analogie qui consiste à niveler le paradigme. Il faut souligner, cependant, que notre avis selon lequel qu'il s'agit là d'un cas d'analogie est tout autant fondé sur la régularité du changement phonétique, c'est-à-dire que le changement régulier, l'effet attendu : á[> é[, ai > a / _ [+voy, +nas] , n'a pas réussi, et ce n'est qu'à partir de la régularité qu'il nous arrive d'invoquer l'analogie pour expliquer l'échec de la régularité. La constatation de l'action de l'analogie n'aurait donc pas été justifiée sans la vérification préalable des changements réguliers en question.

1. Analyse conventionnelle

Muni du processus de nivellement que nous venons d'illustrer, certains linguistes ont même également recouru à l'analogie pour valoriser l'échec d'une régularité supposée et non vérifiée. Il s'agit du type de nivellement analogique proposé dans l'histoire du français et représenté dans l'exemple (4) :

(4) manġiér → *mánċəθ; *kolġiér ← kólċəθ

Ce sont là des exemples de l'analogie invoquée pour ménager les irrégularités à la base de l'analyse putative de Meyer-Lübke. Il s'agit, bien sûr, des inconvénients paradigmatiques, les résultats de l'invention d'une analyse régulière pour relever les

changements historiques du français (cf. Meyer-Lübke (1890), (1913)). L'essentiel de son analyse est reproduit dans l'exemple (5) :

(5)	mastikáre	mástikat	karrikáre	kárrikat
syncope 1	-----	más(t)kat	-----	kár(r)ka
k > g	mastigáre	-----	karrigáre	-----
syncope 2	mast(i)gáre	-----	kar(r)gáre	-----
palatal.....	mas(t)ǵáre	más(t)čat	čarǵáre	čárčat
a[> e[masǵére	-----	čarǵére	-----
čé[> čié[masǵiére	-----	čarǵiére	-----
	masǵiér →	másčəθ	čarǵiér ←	čárčəθ

Nous voyons ici un résultat différent bien connu entre les formes du paradigme. Les formes conjuguées, accentuées sur la pénultième, sont syncopées en premier lieu pour bloquer la sonorisation de la vélaire intervocalique. La consonne vélaire, par la suite sonorisée, continue comme yod, à son tour palatalisé pour produire l'affriquée palatale sonore. L'affriquée palatale sourde, par contre, devant /a/ est produite par la palatalisation de la vélaire sourde, qui n'est pas sonorisée, du fait de la syncope déjà imposée antérieurement. Pour expliquer les formes fâcheuses qui résultent de cette analyse, il fallut recourir à une analogie, dont la direction est variée, comme nous l'avons vu dans le cas de fr. *laver* et *aimer*. Ce n'est donc que devant cet obstacle, ce réseau de changements phonétiques enchevêtrés, acceptable ou non, qu'on a été obligé de proposer une analogie explicative. Cependant, c'est de l'analogie putative, déduite de l'analyse reconstruite, et ni l'une, ni l'autre ne proviennent de la vérification directe. Autrement dit, nous avons affaire à des exemples de nivellement paradigmatique déduits d'une analyse reconstruite, qui manque de vérification directe possible. Il est donc impossible de savoir si l'analogie est partie de l'analyse ou si l'analyse est le résultat d'un nivellement paradigmatique consciemment manipulé. Par conséquent, le but de cette communication est de proposer que l'analyse de Meyer-Lübke est malheureusement fautive (cf. Mazzola (2013)) et qu'il s'ensuit que les deux cas de nivellement analogique fondés sur elle sont douteux.

Comme nous l'avons vu, le travail de Meyer-Lübke fut étayé par les exemples de nivellement analogique rencontrés ailleurs dans l'évolution du français. Mais son interprétation fut encore davantage étayée par les nombreux cas de syncope attestés beaucoup plus clairement en français que dans les autres langues romanes (Cf. Meyer-Lübke (1890-1906, 287); Pirson (1909, 885-886); Pope (1934, 102-103); Richter (1934, 31); Straka (1953), (1956), (1970) *et al.*). L'abondance de la syncope est attribuée à l'influence germanique et citée comme preuve pour l'in vraisemblable continuité sans changement du latin durant les longs siècles avant l'arrivée des Francs (cf. Muller (1929)). Cette perspective est amplement reflétée dans l'analyse de Meyer-

Lübke. Cependant, elle fut remise en cause dernièrement par l'essai de Morin (2003) sur l'échec de l'analyse à base de régularité. Morin souligna le manque de succès de Straka (1953), (1956), (1970) pour mener à bien les étapes intermédiaires de l'analyse traditionnelle. Au cours de sa critique, il souleva plusieurs problèmes, notamment la syncope, la sonorisation, la diphtongaison et l'apocope, pour démontrer, au profit d'une perspective de la variation, l'insuffisance de l'analyse fondée sur la régularité. De ce fait, étant donné l'échec des règles qui sont à la base des tentatives de Straka, il nous est proposé d'abandonner la régularité dans la mutation des sons en faveur de la nature variationnelle du langage.

2. Analyse proposée

Plutôt que d'abandonner la régularité, nous avons fait une proposition alternative (Mazzola (2000), (2006), (2007), (2008), (2012), (2013)) à travers une perspective réglée par le rythme, c'est-à-dire qu'au lieu d'envisager la syncope comme une caractéristique exclusive des langues germaniques, nous avons suggéré qu'il est possible d'aborder la problématique à partir des cas syncopés qu'on trouve aussi en latin. On rencontre par exemple des mots latins syncopés à l'arborescence à gauche dans la phonologie lexicale :

- (6) a. *[[júwen] + ior] → ju:nior; [[áiwi] + [tas]] → aeta:s; [[úwi] + [dos]] → u:do:s;
 [[áwi] + [keps]] → auceps; [[mánu] + [keps]] → manceps

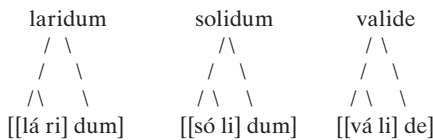
aussi bien que dans la phonologie 'superficielle' :

- (6) b. [[náwi]ta] (Ovide) → nauta; [[áwi]dus] → audus (latin tardif)

et dans d'autres exemples éparpillés dans le lexique :

- (6) c. [[lári]dum] → la:rdum; [[sóli]dum] → soldum; [[váli]de] → valde, etc.

Plutôt que des exemples de dactyles dans une simple suite de syllabes (longue, brève, brève), selon la représentation conventionnelle, dans ces exemples nous avons affaire à un trochée enchâssé dans le dactyle. Ce même phénomène de l'enchâssement du trochée peut être représenté en forme d'arbre où la syllabe à supprimer se présente toujours du côté gauche (arborescence à gauche) :



Ce n'est que dans la dernière syllabe du trochée ainsi enchâssée, que nous trouvons la cible de l'effacement en question. Dans un trochée simple, l'effacement n'est évidemment pas effectué, par exemple [má nu] → *[mán] ; il ne l'est pas non plus dans le cas de l'arborescence à droite, par exemple [na: [tú: ra]] → *[na: tú:r], [ma: [tú: rus]]

→ *[ma: tú:r]. Le même phénomène d'arborescence à gauche est aussi bien évident dans des formes verbales de *La Guerre des Gaules* (*Bellum Gallicum*) de César:

(7)a. [[enun]+[[tiá:we]rit]] > enuntiárit (1, 17, 6); [[ku]+[[rá:wi]sset]] > curasset (1, 19, 1);
[[kon]+[[sué:wi]sse] > consuesse (1, 43, 4)

(7)b. enuntia(ve)rit → enuntiarit (1, 17, 6)

compara(vi)sset → comparasset (1, 18, 4)

conloca(vi)sse → conlocasse (1, 18, 6)

cura(vi)sset → curasset (1, 19, 1)

Dans ces exemples, l'accent s'est manifestement déplacé pour faire en sorte que la voyelle ciblée soit dans un constituant dans l'arborescence à gauche :

(7)c. e[[nunti]a] + [wérit] → e[nunti] + [[á + we]rit] → enuntiarit
[[kompa]ra] + [wísset] → [kompa] + [[rá + wi]sset] → comparasset
[[konlo]ka] + [wísse] → [konlo] + [[ká + wi]sse] → conlocasse
[[kura] + [wísset] → [ku] + [[rá + wi]sset] → curasset

Ce déplacement de l'accent à gauche est déclenché par un rythme qui dirige les syllabes vers une suite de constituants dont la deuxième syllabe du trochée ainsi enchâssé est visée comme cible pour l'effacement en question. L'environnement de l'effacement vocalique est donc identique à ce que nous avons vu dans les exemples (6).

Comme nous l'avons vu, l'effacement vocalique est achevé à la suite de la création d'un nouveau trochée enchâssé dans un dactyle par le déplacement accentuel. Cette suite: [trochée + nouveau trochée en dactyle à l'arborescence à gauche] sert d'environnement rythmique pour le raccourcissement du mot. La dernière voyelle du dactyle est ainsi nécessairement le pivot essentiel pour que le trochée du dactyle soit à l'arborescence à gauche. Le jeu de cette dernière voyelle est donc essentiel pour fixer l'environnement rythmique de l'effacement de la voyelle du trochée. Naturellement, sans le jeu de cette dernière syllabe, l'arborescence à gauche serait impossible à formuler. Il faut alors en conclure que le changement morphologique est effectué par une règle d'accentuation de la phonologie suprasegmentale.

Cette perspective sur le pied métrique comme environnement phonologique a déjà été proposée (Mazzola (1999), (2000)) en contraste avec l'approche d'extramétricalité dans l'optique du processus de angl. *trapping* de Mester (1994). Comme on le sait, selon la théorie de l'extramétricalité, certaines syllabes sont écartées en faveur de l'optimisation des représentations lexicales (Hayes (1985), (1987)). Mester essaie d'élargir l'effet de la théorie en proposant que seule une syllabe bimorique ([σ σ], [$\sigma:$]) soit valable par opposition à deux autres possibilités (trimorique [$\sigma:$ σ] ou monomorique [σ]). Pour la syncope du latin du type *aevita:s* → *aeta:s* et *u:vido:s* → *u:do:s*, la syllabe qualifiée de angl. *trapped* entre deux syllabes bimoriques ([$\sigma:$] σ [$\sigma:$]) est

située hors du fait métrique. Pour cette raison, la syllabe est supprimée. Dans le cas de la syncope du latin tardif, Mester cite de manière erronée lat. *tabulam* plutôt qu'un exemple mieux approprié comme lat. *fa:bulam* pour la représentation trimorique [[‘σ: σ]<σ>] afin de démontrer que, puisque la quantité vocalique n'est plus pertinente en latin tardif, [[‘σ: σ]<σ>] est rendu bimorique [[‘σ σ]<σ>], ce qui est illustré par lat. *calidam*. À la suite de ce procédé, nous avons un trochée bimorique suivi d'une voyelle extramétrique. À travers cette perspective, nous voyons que c'est la deuxième syllabe du trochée bimorique qui est supprimée : par exemple [[fá bu] <la>] au lieu de la syllabe inaccentuée d'un trochée trimorique : par exemple [[fá: bu] <la>]. Par la mise en extramétricalité de la dernière voyelle des dactyles, l'arborescence du pied métrique ne rentre pas en jeu, de sorte que le radical lexical du mot est favorisé aux dépens de la représentation phonologique.

Cependant, bien des cas ne soutiennent pas le procédé proposé par cette perspective. On peut citer des exemples de redoublement consonantique en italien, précisément dans le constituant trochaïque à l'arborescence de gauche, par exemple *pelegrinum* > [[pèlle] [grínnum]] *pellegrino*; *femina* > [[fémmi] na] *femmina* (pour une discussion plus détaillée, voir Mazzola *ibid.*). Mais, ce qui est encore plus important, l'approche du angl. *trapping* est aussi contredite par l'évolution de certains doublets en français, évidemment par des voies diverses. Comme nous le voyons dans la dérivation de l'exemple (7d), le procédé alternatif proposé ci-dessus est fortement appuyé par la double évolution des mêmes mots. Ainsi trouvons-nous le résultat continu et original : (sonorisation → affaiblissement → raccourcissement), comme on l'a proposé (par exemple fr. *diaule, seule, taule, reule*), par opposition au résultat des mots latins réintroduits bien plus tard, sans doute durant les réformes carolingiennes (par exemple fr. *diable, siècle, table, règle*). Ceux-ci sont des exemples clairs d'un développement postérieur entièrement distinct (emprunt → diphtongaison → syncope) aboutissant à des résultats différents, qui ont remplacé les formes d'origine. La dérivation qui suit sert d'illustration au changement historique des doublets présenté ci-dessus :

(7)d.	diábolu	sékulu	tábula	régula	-----	-----	-----	-----
Sonorisation	-----	ségulu	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Affaiblissement	diáwolu	séwulu	táwula	réwula	-----	-----	-----	-----
Raccourcissement	diáwlə	séwlə	táwlə	réwlə	-----	-----	-----	-----
Emprunt	-----	-----	-----	-----	diábolu	sékulu	táblə	réglə
Diphtongaison	-----	-----	-----	-----	-----	siékulu	-----	-----
Syncope	-----	-----	-----	-----	djáblə	sjéklə	táblə	réglə
	<i>diaule</i>	<i>seule</i>	<i>taule</i>	<i>reule</i>	<i>diable</i>	<i>siècle</i>	<i>table</i>	<i>règle</i>

Les mots fr. *diaule* et *seule* sont attestés dans la *Cantilène de Ste Eulalie*; fr. *reule* est la source du mot *rule* en anglais; et fr. *taule*, mot patois, se retrouve en français moderne sous la forme *tôle*.

Nous pourrions appliquer les procédés ainsi illustrés aux cas d'analogie des paroxytons de Meyer-Lübke que nous avons vus, tels que :

(8) a. [[kàrri] + [káre]], [[màsti] + [káre]], [[màndu] + [káre]]

c.-à-d. des suites de deux trochées dont le premier est sur la gauche de l'arbre métrique et donc conforme au rythme souhaité de l'effacement de la voyelle ciblée. Pour ce qui est des proparoxytons :

(8) b. [[kárri] kat] , [[másti] kat], *[mándu] kat]

nous avons deux dactyles. Dans le cas de *mandu:cat*, nous voyons que l'accent tombe sur la pénultième en latin classique. Cependant, en supposant le déplacement de l'accent à gauche comme nous l'avons vu en (7c), nous voyons le verbe se ranger aisément dans un dactyle *[mándu] + [kat]]. Ceci fait, les trois exemples présentent tous l'environnement pour l'effacement de la voyelle, comme nous l'avons vu plus haut pour le latin. Pour la dérivation du français, il est seulement nécessaire de supposer d'abord deux étapes d'affaiblissement de la sourde de très bonne heure (voir (9)):

(9)	karrikáre	kárrikat	mastikáre	mástikat	mandukáre	*mándukat
	/ \	/ \	/ \	/ \	/ \	/ \
	^ \	^ \	^ \	^ \	^ \	^ \
k > g	karrí gáre	kárrí gat	mastí gáre	mástí gat	mandu gáre	mándu gat
g > j	karrí járe	kárrí jat	mastí járe	mástí jat	mandu járe	mándu jat
V > Ø	karr(i) járe	kárr(i) jat	mast(i) járe	mást(i) jat	mand(u) járe	mánd(u) jat
j > ċ	čargiér	čárgəθ	mas(t) ċiér	más(t) čəθ	manġiér	mánġəθ

Après l'effacement de la voyelle finale du trochée de gauche, nous avons la palatalisation du yod, si caractéristique du gallo-roman. L'affriquée palatale qui en résulte est sonore après une consonne sonore, et sourde après une consonne sourde (voir aussi *pédika* > *pédiga* > *pédiġa* > *piédja* > *piéġə piège*). Ceci fait, il n'y a aucun besoin d'ajuster la dérivation des formes au moyen d'un nivellement paradigmatique. Nous avons appelé les résultats des changements réguliers des 'variantes structurales' (cf. Mazzola (2013)) pour les distinguer des emprunts proposés dans la liste de l'exemple (10):

(10)	vindicare	>	venger	→	(re)vencher
	collocare	>	*couger	→	coucher
	caballicare	>	*chevauger	→	chevaucher
	pendicare	>	*penger	→	pencher
	pertica	>	*perge	→	perche
	porticu	>	*porge	→	porche
	granica	>	grange	→	granche
	basilica	>	basoge	→	basoche
	manica	>	*mange	→	manche
	manicu	>	*mange	→	manche

Les exceptions que nous trouvons sont les affriquées sourdes qui surviennent après les consonnes sonores. On ne rencontre notamment pas d'exemples où une consonne sourde + yod donne une affriquée sonore. La préférence pour l'assourdissement de l'affriquée dans ces cas trouve son origine en toute probabilité dans la prononciation germanique (cf. Mazzola (2008), (2012), (2013)). C'est donc ici que nous rencontrons l'influence des Francs plutôt que dans une syncope à l'origine. Pour cette raison, nous avons appelé ces exceptions des 'variantes sociales' (cf. Mazzola, (2013)), des emprunts au franco-roman qui, greffés sur la coulée linguistique gallo-romane, ressemblent beaucoup à la diffusion lexicale de Wang. Ce sont donc des emprunts, mais non des emprunts d'un son, puisque le son existe déjà en gallo-roman. Ce sont plutôt des emprunts de mots individuels qui ne diffèrent que par quelques traits distinctifs. Labov nous aide à mettre en perspective ce phénomène :

(11) Lexical diffusion is the result of the abrupt substitution of one phoneme for another in words that contain that phoneme. The older and newer forms of the word will usually differ by several phonetic features. This process is most characteristic of the late stages of an internal change that has been differentiated by lexical and grammatical conditioning, or has developed a high degree of social awareness or of borrowings from other systems ("change from above"). (Labov (1994, 542)).

À côté donc des 'variantes structurales', des exemples de changements réguliers, nous avons des 'variantes sociales', qui ne représentent pas le remplacement d'un son par un autre, mais plutôt le remplacement d'un mot par un autre. D'après la citation de Labov, nous aurions affaire à des emprunts extrasystématiques diffusés comme résultats d'une prise de conscience d'un niveau linguistique et social privilégié. Au cours de ce procédé, il s'agirait donc d'une modalité également valable quoique séparée de la modalité régulière.

Conclusion

Le but de cette communication a été de proposer que la manière de fixer l'histoire d'une langue est plus sûre si le linguiste est plus fidèle aux données linguistiques qu'engagé politiquement ou socialement. Pour en arriver là, il nous a fallu mettre en valeur le rôle de la structure phonologique : (a) rythmique, déclenchée par le trochée à l'arborescence à gauche et (b) segmentale, qui s'applique aussi bien aux paroxytons : *mandukáre* > *mandugáre* > *manduyáre* > *mandyáre* > *manǵáre* > *manǵiér* qu'aux proparoxytons : **mándukat* > *mándugat* > *mánduyat* > *mándyat* > *mánǵæθ*. L'analogie, produite par l'analyse conventionnelle, a été par-là examinée et écartée par une analyse entièrement phonologique plutôt que soutenue par une morphologie consciemment manipulée. C'est à partir de l'analyse phonologique motivée par l'action rythmique qu'on a pu mettre de côté l'analyse qui va de l'idée vers la forme, de l'analogie préconçue à la forme phonologique putative pour justifier à son tour l'analogie préconçue. Cette insistance sur un nivellement paradigmatique putatif a servi d'outil plus politique et social que linguistique et culturel (cf. Mazzola (2013)).

Parce que nous sommes attaché aux seules données linguistiques, nous avons proposé de remplacer le nivellement analogique par une analyse rythmique.

Université de Northern Illinois

Michael L. MAZZOLA

Bibliographie

- Antila, Raimo, 2003. « Analogy: The Warp and Woof of Cognition ». *Handbook of Historical Linguistics*, in : Joseph, B./Janda, R. (ed.), Oxford, Blackwell, 425-440.
- Bourciez, E./Bourciez, J., 1967. *Phonétique française: Etude historique*, 2^e édition, Paris, Klincksieck.
- Campbell, Lyle, 2006. *Historical Linguistics*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Fouché, Pierre, 1966. *Phonétique historique du français*, Paris, Klincksieck.
- Hayes, Bruce, 1985. *A Metrical Theory of Stress Rules*, New York, Garland.
- Hayes, Bruce, 1987. « A Revised Parametric Metrical Theory » in : McDonough et B. Plunkett, *Proceedings of North Eastern Linguistics Symposium 17*, 274-289.
- James, Edward, 1982. *The Origins of France: Clovis to Capetians*, London, MacMillan Ltd.
- Kiparsky, Paul, 1995. « The Phonological Basis of Sound Change », in : Goldsmith, J. (ed.), *The Handbook of Phonological Theory*, Oxford: Blackwell, 640-670.
- Labov, William, 1981. « Resolving the Neogrammarian Controversy », *Language* 57, 267-308.
- Labov, William, 1994. *Principles of Linguistic Change: Internal Factors*, Oxford, Blackwell.
- Lodge, R. Anthony, 1993. *From Dialect to Standard*, London, Routledge.
- Mańczak, Witold, 1980. « Laws of Analogy », in : Fisiak, J. (ed.), *Historical Morphology*, Berlin, Mouton de Gruyter, 283-288.
- Mazzola, Michael L., 1999. « Tuscan Geminates and Trochaic Feet », in : Franco, J. *et al.* (ed.), *Grammatical Analyses Basque and Romance Linguistics*, Amsterdam, Benjamins, 151-164.
- Mazzola, Michael L., 2000. « L'analyse à l'encontre de l'analogie », in : Englebert, A. *et al.* (ed.), *Actes du XXIIe Congrès international de Linguistique et Philologie romanes*, Tübingen, Niemeyer, 319-326 .
- Mazzola, Michael L., 2006. « Rhythm & Prosodic Change », in : Arteaga, D./Gess, R. (ed.), *Historical Romance Linguistics: Retrospective and Perspectives*, Amsterdam, Benjamins, 97-110.
- Mazzola, Michael L., 2007. « L'analyse soujacente à la diglossie », in : Trotter, D. (ed.), *Actes du XXIVe Congrès international de Linguistique et de Philologie romanes*, Tübingen, Niemeyer, 533-539.
- Mazzola, Michael L., 2008. « The Two-norm Theory as an Emblem of Political Power and Historical Invention », in : Wright, R. (ed.), *Latin vulgaire – latin tardif VIII: Actes du VIIIe Colloque international sur le latin vulgaire et tardif*, Oxford, 6-9 sept 2006, Hildesheim, Olms-Weidmann, 591-599.
- Mazzola, Michael L., 2012. « La phonologie historique au service de la mythologie », in : Biville, F. *et al.* (ed.), *Latin vulgaire – latin tardif IX: Actes du IXe Colloque international sur le latin vulgaire et tardif*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 189-201 .

- Mazzola, Michael L., 2013. « Analogy among French Sounds », in : Arteaga, D. (ed.), *Research on Old French: State of the Art*, New York, Springer, Studies in Natural Language & Linguistic Theory, 88, 147-163.
- Mazzola, Michael L., à paraître. « Il ritmo trocaico come determinante fonologico: legame comune tra latino, gallico e italiano », Colloque international: *Latin Linguistics 17*, Università di Roma 2, Tor Vergata, 2013.
- Mester, Armin, 1994. « The Quantitative Trochee in Latin », *Natural Language and Linguistic Theory*, 12, 1-61.
- Meyer-Lübke, Wilhelm. 1890-1906. *Grammaire des langues romanes*, Genève, Slatkine.
- Meyer-Lübke, Wilhelm, 1913. *Historische Grammatik der französischen Sprache*, Heidelberg, Winter.
- Morin, Yves-Charles, 2003. « Syncope, apocope, diphthongaison et palatalisation en gallo-roman : problèmes de chronologie relative », in : Sánchez Miret, F. (ed.), *Actas XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, Tübingen, Niemeyer, I, 113-169.
- Muller, Henri-François, 1929. *A Chronology of Vulgar Latin*. Halle, Max Niemeyer, Beihefte zur *Zeitschrift für Romanische Philologie* LXXVIII.
- Neumann, Fritz, 1890. « Compte-rendu d'Éduard Schwann », *Grammatik des Altfranzösischen, Zeitschrift für Romanische Philologie* 14, 543-586.
- Poliakov, Léon, 1996. *The Aryan Myth: A History of Racist and Nationalistic Ideas in Europe*, New York, Barnes & Noble.
- Pope, Mildred K., 1934. *From Latin to Modern French*, Manchester, UK, University Press.
- Pirson, Jules, 1909. « Le Latin des formules mérovingiennes », *Romanische Forschungen* XXVI, 837-944
- Richter, Elise, 1934. *Beiträge zur Geschichte des Romanismen: Chronologische Phonetik des Französischen bis zum Endes des 8. Jahrhunderts*, Halle, Max Niemeyer.
- Schwann, Édouard/Behrens, D. 1913. *Grammaire de l'ancien français*, Leipzig, Reiland.
- Straka, Georges, 1953. « Observations sur la chronologie et les dates de quelques modifications phonétiques en roman », *Revue des langues romanes* 71, 247-307.
- Straka, Georges, 1956. « La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes », *Revue de linguistique romane* 20, 249-267.
- Straka, Georges, 1970. « À propos des traitements de -icu et -ica dans les proparoxytons en français », *Travaux de linguistique et littérature* 8, 297-311.
- Sturtevant, Edgar, 1947. *Introduction to Linguistic Structure*, New Haven, Yale University Press.
- Venneman, Theo/Wilbur, T. 1972. *Schuchardt, Neogrammarians, and the Transformational Theory of Phonological Change*, Linguistische Forschungen 26, Frankfurt, Athenäum.
- Wang, William, 1969. « Competing Changes as Causes of Residue », *Language* 45, 9-25.
- Wright, Roger, 1982. *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool, Cairns.
- Wright, Roger, 2002. *A Sociophilological Study of Late Latin*, Turnhout, Brepols.